

Fiche signalétique

Dyno Nobel Inc.

2795 East Cottonwood Parkway, Suite 500
Salt Lake City, Utah 84121
Téléphone: 801-364-4800 Fax: 801-321-6703
Courriel: dna.hse@am.dynonobel.com

POUR **URGENCES, 24 H, APPELEZ** **CHEMTREC (É-U) 800-424-9300**
CANUTEC (CANADA) 613-996-6666

FSN° 1021
Date 2012-12-20
Remplace
FSN° 1021 2011-12-15

SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Appellation(s) commerciale(s) : Lessive de nitrate d'ammonium 83 %
DYNO NAL

Nom chimique : Nitrate d'ammonium, NH_4NO_3

Classe de produits : Solutions de Nitrate d'ammonium

Synonymes : Solution forte de nitrate d'ammonium, solution NA, lessive de NA, lessive de nitrate d'ammonium (LNA)

Apparence et odeur du produit : Liquide incolore et translucide. Légère odeur d'ammoniac.

Désignation du département des transports (DOT) pour expédition de matières dangereuses : Étiquetage de matières dangereuses requis si contient moins de 35 % d'eau.

UN2426 Nitrate d'ammonium, Liquide 5.1

NOTA : S'il est transporté à une température égale ou supérieure à 100 °C, le mot « CHAUD » doit être adjoint au nom officiel sur les documents de transport. On doit obtenir un permis spécial du DOT pour transporter ce produit à une température supérieure à 240 °F (116 °C).

Étiquette : Oxydant

Classification de danger selon la NFPA :

Santé (Bleu)	2
Inflammabilité (Rouge)	0
Réactivité (Jaune)	3
Danger spécifique (Blanc)	Oxydant

Classification HMIS (III) :

Santé	1
Inflammabilité	1
Danger physique	3
PPE	E

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

Ingrédients :	N° CAS	% (Portée)	Limites d'exposition en milieu de travail	
			<u>TLV-TWA (ACGIH)</u>	<u>PEL-TWA (OSHA)</u>
Nitrate d'ammonium	6484-52-2	80 – 90	Non disponible	Non disponible

Fiche signalétique

Les ingrédients utilisés dans ce produit, à part ceux qui sont indiqués ci-dessus, ne sont pas dangereux selon les définitions des règlements en vigueur du département du Travail, ou sont présents en concentrations minimales (moins de 0,1 % pour les matières cancérigènes, moins de 1,0 % pour les autres matières dangereuses).

SECTION III - DONNÉES PHYSIQUES

Point d'ébullition : 128 – 146 °C (263 – 295 °F)

Se décompose entre 179 – 210 °C (350 – 410 °F)

Point de fusion : 85 % NA devient solide sous 75 °C (167 °F)

Pourcentage de matières volatiles par volume : 10 – 20 % (eau)

Taux d'évaporation (Acétate de butyle = 1) : Sans objet

Densité de vapeur : 182 mm Hg (85 % NA à 200 °F)

Densité : 1,33 – 1,42 g/cc

Solubilité dans l'eau : 192 g (sec) / 100 ml à 20 °C

pH : 4,0 – 6,0

SECTION IV - DONNÉES SUR LES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Point d'éclair : Sans objet

Limite d'inflammabilité : Sans objet

Produits extincteurs : Ne pas tenter d'étouffer l'incendie. Ne pas utiliser d'eau salée, de poudres chimiques, de dioxyde de carbone, de vapeur ni de mousse.

Procédés spéciaux anti-incendie : Ne lutter contre un incendie non contenu que s'il est naissant et sans ampleur. Assurez immédiatement une ventilation de la zone ou du conteneur de transport afin de limiter son confinement et d'empêcher une montée de pression qui augmenterait les risques d'explosion. Dans les cas d'un incendie dont la taille ou le progrès est important ou qui menace des conteneurs d'isolement, cesser de lutter contre l'incendie et évacuer rapidement le personnel à une distance minimale de 762 mètres (2 500 pieds). Refroidir le site à l'aide de grandes quantités d'eau. Lorsque cela est possible, obstruer les drains ou les barrages de rétention afin d'empêcher les matières liquides ou l'eau d'écoulement d'atteindre les égouts pluviaux ou les eaux de surface. Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires (SCBA) et un équipement complet de lutte contre l'incendie.

Risques inhabituels d'incendie ou d'explosion : Possibilité d'explosion ou de détonation dans des conditions d'incendie. Le nitrate d'ammonium émet des oxydes d'azote toxiques lorsqu'il est chauffé jusqu'au point d'ébullition et dégagera des vapeurs d'ammoniac dans l'air s'il entre en réaction avec des alcalis forts. Devient plus explosif lorsque contaminé par des matières organiques ou d'autres combustibles.

SECTION V - DONNÉES SUR LES RISQUES À LA SANTÉ

Cancérogénicité : NTP : Non **Monographies CIRC :** Non **Réglementé LSST :** Non

Effets reliés à la surexposition

Non toxique par absorption orale, cutanée ou respiratoire, tel que défini par l'OSHA.

Yeux : Une solution chaude causera des dommages thermiques aux tissus. Des sels séchés ou des vapeurs peuvent causer de l'irritation, des rougeurs ou un larmoiement.

Peau : Le contact avec une solution chaude peut causer des brûlures thermiques. Les sels séchés peuvent irriter la peau.

Ingestion : Une solution chaude causera des dommages thermiques aux tissus. Peut causer irritation gastrique, spasmes abdominaux, nausées, douleurs et évanouissements. Il peut être nocif d'avaler ce produit en grande quantité. Il peut causer une acidose systémique et une méthémoglobinémie.

Inhalation : La poussière peut irriter les muqueuses, les voies respiratoires et la gorge, induire une toux, des difficultés respiratoires et une congestion pulmonaire sévère, et peut aggraver des problèmes pulmonaires existants. L'inhalation peut aussi donner lieu à des effets semblables à l'ingestion. Une intervention tardive peut donner lieu à un œdème pulmonaire et une pneumonie chimique.

Fiche signalétique

Effets systémiques ou autres : La décomposition du nitrate d'ammonium à haute température produit des oxydes d'azote (NO_x) hautement toxiques. Une exposition importante aux NO_x peut entraîner des lésions ou la mort. Une exposition fréquente aux NO_x peut causer des problèmes respiratoires et/ou des troubles rénaux.

Mesures d'urgence et de premiers soins

Yeux : Rincer immédiatement avec de l'eau courante pendant au moins quinze minutes, y compris sous les paupières. Refroidir les zones brûlées à l'aide de glace. Consulter un médecin de manière urgente.

Peau : Rincer à l'eau pour stopper immédiatement les dommages thermiques. Retirer les vêtements contaminés et nettoyer la zone contaminée avec une grande quantité d'eau et prodiguer un traitement approprié dans les cas de brûlures thermiques. Consulter un médecin rapidement dans les cas de brûlures profondes ou étendues.

Ingestion : Consulter un médecin. Ne pas faire vomir. Prodiger le traitement prévu dans un cas de méthémoglobinémie.

Inhalation : Sortir la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent ou s'accroissent, consulter un médecin.

Considérations Spéciales : Dans les cas d'une exposition aux vapeurs toxiques de NO_x , rétablir ou faciliter la respiration si nécessaire et consulter un médecin. Maintenir la victime en observation et noter l'apparition de symptômes tardifs d'une intoxication au NO_x dont un possible œdème pulmonaire.

SECTION VI - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Tenir loin de la chaleur excessive, des flammes et des sources d'allumage.

Matières à éviter (Incompatibilité) : Liquides inflammables, solvants organiques et matières explosives, poudres métalliques et autres matières combustibles. Réducteurs, chlorures, phosphore et soufre. Corrosifs (bases et acides forts).

Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote (NO_x), ammoniac (NH_3), acide nitrique (HNO_3).

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas.

SECTION VII - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS OU DE FUITES

Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite : Évacuer tout le personnel non essentiel. Endiguer le déversement. Aviser les autorités en conformité avec les mesures à prendre en cas d'urgence. Ne faire intervenir que le personnel qui a reçu une formation adéquate pour les situations d'urgence. Respecter la réglementation fédérale, de l'État ou des instances locales en ce qui a trait aux déversements. L'entrée en contact avec de l'eau peut constituer un déversement à déclaration obligatoire.

Méthode d'évacuation des déchets : L'évacuation des déchets doit être conforme aux règlements du gouvernement fédéral, de l'État ou des instances locales. Le nitrate d'ammonium est utilisé comme fertilisant et dans certains cas, les matières récupérées peuvent être réutilisées. Si un produit devient un déchet, il peut être visé par les règlements concernant les déchets dangereux tels que définis aux termes du *Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR, section 261*. Consulter les exigences en matière d'évacuation avec une personne bien au courant des lois environnementales applicables (RCRA) avant d'évacuer tout déchet explosif.

SECTION VIII - INFORMATION RELATIVE AUX MESURES SPÉCIALES DE PROTECTION

Ventilation : La ventilation typique du site est généralement suffisante.

Protection respiratoire : Non requise normalement.

Vêtements protecteurs : Une solution chaude de NA peut causer de sévères lésions cutanées. Des gants résistants aux produits chimiques et des habits de travail qui protègent contre les contacts avec la peau (préférentiellement un tissu dense, non poreux et résistant aux éclaboussures) sont recommandés. Dans le cas de températures excédant $90\text{ }^\circ\text{C}$ ($194\text{ }^\circ\text{F}$), il est recommandé d'utiliser des gants et des vêtements comportant une couche supplémentaire d'isolant.

Fiche signalétique

Protection des yeux : Le port de lunettes de sécurité avec protecteurs latéraux et/ou un pare-visage est recommandé. Des bouteilles à laver les yeux doivent être disponibles lorsque le risque de contact oculaire est présent.

Autres Précautions : Les solutions de nitrate d'ammonium sont généralement manipulées à des températures supérieures à 80 °C (176 °F). Les équipements de protection doivent toujours être choisis en fonction d'un risque de brûlure thermique.

SECTION IX - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Précautions à prendre pour la manutention et l'entreposage : Entreposer à l'écart des autres produits chimiques et matières combustibles.

Les conteneurs vides peuvent contenir des matières résiduelles et peuvent être dangereux. Ne pas mettre sous pression, couper, souder, braser, percer, meuler ni exposer de tels conteneurs à la chaleur, aux flammes, étincelles ou autres sources d'allumage avant d'avoir effectué une décontamination minutieuse des contenants. Il peut s'y développer des gaz nocifs pouvant causer des lésions ou la mort.

Autres précautions : Les solutions de nitrate d'ammonium sont généralement manipulées à des températures supérieures à 80 °C (176 °F). Le NA est corrosif pour l'acier au carbone et d'autres matériaux. Il est préférable d'utiliser l'acier inoxydable ou l'aluminium. Éviter de mélanger avec des matières basiques qui peuvent produire des vapeurs d'ammoniac.

SECTION X - INFORMATION SPÉCIALE

Catégories de risque de l'EPCRA Section 311/312

Aigu	Chronique	Feu	Pression	Réactif
X		X		

Ce produit contient les substances suivantes qui sont visées par les exigences de la Section 313 du Titre III du *Superfund Amendments and Reauthorization Act* de 1986 et du CFR 40, Section 372 en matière de production de rapports.

<u>Nom chimique</u>	<u>No. CAS</u>	<u>% par poids</u>
Composés azotés	N511 (Utiliser le code de catégorie du produit toxique)	62 – 70 %
Ammoniac	7664-41-7 (Dissociable à l'eau rapports exigibles seulement lorsqu'en solution aqueuse)	17 – 19 %
	(Aqueux, provenant de sels dissociables)	

Légèrement toxique pour les organismes aquatiques tel que définis par l'USEPA.

Avis de non-responsabilité

Dyno Nobel Inc. et ses filiales s'exonèrent de toutes garanties expresses ou implicites concernant ce produit, sa sécurité ou sa pertinence, l'information contenue aux présentes ou les résultats qui en découleraient, Y COMPRIS MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À TOUT USAGE PARTICULIER ET/OU TOUTE AUTRE GARANTIE. L'information contenue aux présentes est fournie seulement à titre de référence et s'adresse uniquement à des personnes ayant les compétences techniques pertinentes. Étant donné que les conditions et les modalités d'utilisation sont hors de notre contrôle, la responsabilité de déterminer les conditions sécuritaires d'utilisation du produit appartient à l'utilisateur. Les acheteurs et les usagers assument tous risques, responsabilités et obligations de quelque nature que ce soit pour tous accidents (y compris la mort), pertes ou dommages à la personne ou à la propriété découlant de l'utilisation de ce produit ou de cette information. En aucun cas Dyno Nobel Inc. ou aucune de ses filiales ne seront tenues responsables de dommages spéciaux, indirects ou accessoires ou de pertes de profits escomptés.